

# DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10/12/2025

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 9

Présents : 6

Nombre de suffrages : 6

Date de convocation

03/12/2025

Date d'affichage

03/12/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

### Etaient présents :

M. CORNUAU Albert, Mme LUMINEAU Catherine, Mme MOUSSET Marie-Thérèse, M. POUPLIN Michel, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis

### Procuration(s) :

### Etai(ent) absent(s) :

M. GABARD Alain, M. PASQUIER Michel

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme JOLY Véronique

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. CORNUAU Albert

**Numéro interne de l'acte : D10\_12\_2025**

**Objet : D10\_12\_2025 - CCAS : ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE**

Monsieur le Président présente aux membres du conseil d'administration la demande de [REDACTED] qui sollicite une aide financière lui permettant de payer une facture pour la réparation de son véhicule.

La facture auprès de [REDACTED] s'élève à 833,15 euros.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil du Centre Communal d'Action Sociale, de prendre en charge, à titre exceptionnel, la totalité de la facture de 833,15 €.

Monsieur le Président demande au conseil d'administration de se prononcer sur cette demande.

Le Conseil du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents, les propositions de Monsieur le Président.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,  
Albert CORNUAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Président, Jean-Louis ROY

